

À la mémoire du Plt Arthur Loup

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **86 (1957)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A la mémoire du Plt Arthur Loup

Mon cher Arthur,

Permetts à ton fidèle ami de t'adresser un dernier adieu, en tant que camarade de service.

Nous nous sommes connus lors de la mobilisation de guerre 1914, à la Cp. fus. II/16. Vrai est-il d'ajouter que nous faisons tous deux partie de la « noble Corporation du Corps enseignant fribourgeois ». 1915 nous revit à la II/16. Mais lors de la mob. de l'année 1916, nous fûmes versés à la Cp. IV/16. C'est alors que le capitaine Albert Marro, Cdt de la Cp. nous proposa pour l'école d'aspirants-officiers, que nous suivîmes en automne de la même année, avec notre camarade Fernand Bise, instituteur également. Toi, qui n'avais jamais eu un cheval en mains, te souviens-tu de tes appréhensions, de tes transes avant les leçons d'équitation ? Et pourtant, grâce à ta volonté, tu t'en es tiré aussi bien que tes camarades.

Promus lieutenants à fin 1916, nous fûmes incorporés à la Cp. fus. I/16. La destinée voulait que nous fussions toujours ensemble, même en chambre et dans nos loisirs. « Quand on voit Loup, on voit Th., disaient les soldats ; quand on voit Th., on voit Loup. »

Le travail militaire de la journée terminé, te rappelles-tu nos conversations intimes ? Nous discussions de problèmes pédagogiques, de nos essais, de nos déboires mais aussi faut-il le dire ? de nos réussites. Tu avais ton franc-parler, qui me plaisait ; tu te livrais tout entier à la cause que tu croyais la meilleure. Intransigeant sur les principes, tu admettais, quoique parfois avec peine, la contradiction.

Mais alors, comme tu savais te faire doux quand tu parlais de ton épouse bien-aimée, de ta chère Joséphine, et de tes enfants ! Tu avais un cœur d'or. Il ne me fallut pas longtemps pour reconnaître en toi le chevalier du devoir, le chrétien sans peur et sans reproche, l'homme consciencieux, probe, sincère. J'ai gagné beaucoup à ton approche et t'en remercie.

Et les bonnes parties de « yass » que nous faisons durant ces longs dimanches d'hiver passés en Ajoie, loin des nôtres.

Vint la mobilisation de grève de novembre 1918. Souviens-toi, Arthur, de cette première nuit passée à même le plancher, sans paille et sans couverture, dans le jeu de quilles couvert de l'hôtel Bæren, à Bümpliz. Il faisait bougrement froid ; on n'avait pu fermer l'œil. Les jours suivants, nous touchions les casques et aiguisions les baïonnettes et les sabres. Cela sentait la guerre.

Un soir, ce fut le départ pour Berne, où le régiment fribourgeois, décimé par la grippe, fit néanmoins vaillamment son devoir. Tu te défendais mordicus contre cette terrible épidémie, à laquelle — si je ne fais erreur — tu échappas, tandis qu'un jour j'en fus atteint et évacué sur l'hôpital.

Ce n'est pas sans émotion, Arthur, que je me remémore tous ces événements et notre bonne camaraderie militaire.

Et maintenant, mon cher, la Providence, après t'avoir éprouvé longuement par la maladie, t'a rappelé à elle. Elle a mis fin à tes souffrances en te réservant certainement une place de choix au paradis. Mais tu laisses dans les larmes une épouse admirable et une belle couronne de douze enfants. Du haut du ciel, veille sur eux, console-les par l'espérance du revoir, et daigne accorder une pensée à ton ami éploré, qui ne t'oubliera pas.

Plt Fl. Th.